

Per-Oxy Activated

HMIS		NFPA	Protection individuelle
Santé	0	0	None / Aucune
Risque d'incendie	0	0	
Réactivité	0	0	

Numéro de révision: 2

Date de révision: 2020-12-05

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

Nom du produit: Per-Oxy activated DIN#02504863
MSDS #: MS-Ato 1001
Code du produit: Ato-1005
Utilisation recommandée: Désinfectant Prêt à utiliser / Désodorisant / Assainissant.

Producteur, importateur, fournisseur:

Siège social au Canada
 Atoms F.D. Inc.
 3485 Ashby
 Ville Saint Laurent
 Quebec Canada
 Adresse Internet pour les fiches signalétiques :
 www.atomesbio.com

Téléphone en cas d'urgence: 1-514-745-2597

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aperçu des premiers secours

Le produit ne contient aucune substance qui est considérée comme étant dangereuse pour la santé, à la concentration présente.

Principales voies entree: Contact avec les yeux. Contact avec la peau. Inhalation. Ingestion.
Contact avec les yeux: Aucun à notre connaissance.
Contact avec la peau: Aucun à notre connaissance.
Inhalation: Aucun à notre connaissance.
Ingestion: Aucun à notre connaissance.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Composants Dangereux

Composant(s)	CAS #	% en poids	DL50 Orale (mg/kg)	DL50 Cutanée	CL50 Inhalatoire
Peroxyde d'hydrogène	7722-84-1	0.1 - 1.5%	801	=2000 mg/kg	2 mg/L (4 h)

4. PREMIERS SOINS

Contact avec les yeux: Rincer abondamment à l'eau.
Contact avec la peau: Rincer abondamment à l'eau.
Inhalation: Les premiers secours ne sont pas nécessaires.
Ingestion: Les premiers secours ne sont pas nécessaires.
Conditions médicales aggravées: Aucun à notre connaissance.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié: Poudre, eau pulvérisée, mousse, dioxyde de carbone.
Dangers spécifiques: Sans objet
Risques Inhabituels: Aucun à notre connaissance
Méthodes particulières d'intervention: Aucune méthodes spéciale n'est requise

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants: Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité: Pas d'information disponible

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles: Sans objet.
Méthodes de nettoyage: Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Enlever avec un absorbant inerte. Balayer et déposer avec une pelle dans des récipients appropriés pour l'élimination. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination. Terminer le nettoyage par un rinçage à l'eau.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation:

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. POUR UTILISATOIN COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE SEULEMENT

Stockage:

Protéger du gel. Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures d'ordre technique:

Aucune ventilation particulière requise.

Protection individuelle

Protection des yeux:	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation.
Protection des mains:	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation.
Protection de la peau et du corps:	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation.
Protection respiratoire:	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation.
Mesures d'hygiène:	A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Composant(s)	CAS #	ACGIH	OSHA	Mexico
Peroxyde d'hydrogène	7722-84-1	1 ppm (TWA)	1 ppm (TWA) 1.4 mg/m ³ (TWA)	2 ppm (STEL) 3 mg/m ³ (STEL) 1.5 mg/m ³ (TWA) 1 ppm (TWA)

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État de la matière : Liquide	Masse volumique apparente: Pas d'information disponible
pH: 2	pH de la solution diluée: Pas d'information disponible.
Aspect: Solution aqueuse	Densité gazeuse: Pas d'information disponible
Couleur: Incolore	Vitesse d'évaporation: Pas d'information disponible
Odeur: Caractéristique	Point/intervalle d'ébullition: indéterminé
Densité: 1.01	Point/intervalle de fusion: indéterminé
Densité: 8.42 lbs/gal	Température de décomposition: indéterminé
Teneur (%) en COV 0.0% *	Température d'auto-inflammation: Pas d'information disponible
(composés organiques volatils):	
Point d'éclair: 200°F 93.3°C	Coefficient de partage (n-octanol/eau): Pas d'information disponible
Solubilité: complètement soluble	Solubilité dans d'autres solvants: Pas d'information disponible
Viscosité: Pas d'information disponible	phosphore élémental : 0.12% by w t.
Limites d'explosivité:	
inférieure: indéterminé	
supérieure: indéterminé	

* - Titre 17, Code des règlements de la Californie, division 3, chapitre 1, sous-chapitre 8.5, article 2, Produits de consommation, sections 94508

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité:	Le produit est stable
polymérisation:	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
Produits de décomposition dangereux:	Aucun raisonnablement prévisible.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë	Oral(e), Cutanée Estimée à un niveau supérieur à 5000 mg/kg.
Information sur les composants:	Voir la Section 3
Toxicité chronique:	Aucun à notre connaissance
Effets spécifiques	
effets cancérogènes:	Aucun à notre connaissance
effets mutagènes:	Aucun à notre connaissance
Toxicité pour la reproduction:	Aucun à notre connaissance
Effets sur l'organe-cible:	Aucun à notre connaissance

Composants Dangereux

Composant(s)	CAS #	NTP	IARC	OSHA
Peroxyde d'hydrogène	7722-84-1		3	

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Information environnementales donnée non disponible

13. DISPOSAL CONSIDERATIONS

Ne pas contaminer l'eau, les aliments ou la nourriture pour animaux lors de l'entreposage ou de l'élimination de ce produit

Déchets des résidus / produits non utilisés:

LES DÉCHETS INSECTICIDES - Respecter tous les règlements fédéraux, provinciaux, locaux .

Entreposage des pesticides :

Entreposer le contenant d'origine dans un endroit non accessible par les enfants. Il est interdit de le mettre dans un site d'enfouissement ouvert. Ne pas réutiliser le contenant vide

Entreposage des pesticides :

Les déchets des pesticides sont hautement dangereux. L'élimination inadéquate des pesticides excédentaires, des solutions à vaporiser et des eaux de rinçage usées constitue une violation des lois fédérales

Éliminant du contenant :

Rincer le contenant trois fois (ou l'équivalent). Ensuite, le faire recycler ou reconditionner, ou le perforer et l'éliminer dans un site d'enfouissement sanitaire, ou le faire incinérer ou, si les autorités provinciales et municipales le permettent, le faire brûler. Dans ce dernier cas, éviter toute exposition à la fumée

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT/TDG: S' il vous plait, consulter le document d'expédition pour les renseignements à jour sur le transport

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaires internationales

Tous les éléments de ce produit sont énumérés dans les inventaires suivants: États-Unis (TSCA), Canada (DSL/NDSL), Europe (EINECS/ELINCS/NLP), Australie (AICS), Corée (ECL), Philippines (PICCS), Nouvelle Zélande , Canada (DSL), Canada (NDSL), Chine (IECSC), TSCA 12B.

Réglementation des É.-U.

EPA Reg. No. : 70627-56

Proposition 65 de la Californie: Ils n'y a pas des ingrédients qui sont assujettis à la déclaration en suivant 'Proposition 65' de Californie **CERCLA/ SARA**

Composant(s)	CAS #	% en poids	CERCLA/SARA RQ (lbs)	Section 302, TPQ kg)	Section 313
Peroxyde d'hydrogène	7722-84-1	0.1 - 1.5%		1000	

Catégories de risque en vertu de la loi SARA, section 311/312

Immédiat	N
Différée	N
Feu:	N
Réactivité	N
Décompression soudaine	N

16. AUTRES INFORMATIONS

Cause de la révision: Sans objet
Préparé par: NAPRAC
Conseils supplémentaires: aucune

Avis au lecteur: Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-inclus. Les conditions actuelles d'usage et de maintenance sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède de toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des états, provinciaux et municipaux.